

Emetteur

**AUDIS SN**  
3 rue jean rédélé  
76370 MARTIN EGLISE  
  
Tél.: 0232146868  
Email: contact@audis.fr

Adressé à

**GOBELET ET COMPAGNIE**  
Facturation  
2 VILLA OFFENBACH  
91860 EPINAY SOUS SENART

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Montants exprimés en Euros	
				Réduc.	Total HT
3106X15 - ESPRESSO SUCRE X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	49,19	1	12%	43,29
3105x15 - ESPRESSO NOIR X15 GOB OP CARTONX12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	48,11	2	12%	84,67
3143X15 - POTAGE LEGUMES CROUTONS X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	52,75	2	12%	92,84
3145X15 - POTAGE POULET PATES X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	54,99	2	12%	96,78
3131X15 - CAPPUCCINO NOISETTE X15 GOB OP CARTON X12 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	52,02	1	12%	45,78

**Conditions de règlement:** Règlement à 30 jours

Total HT 363,36

Total TVA 5,5% 20,00

**Total TTC** 383,36

**Mode de règlement:** Ordre de prélèvement (sur compte FR76  
4...)

Payé 291,72

Avoirs ou excédent reçu 91,64

**Reste à payer** 0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
04/02/2025	13,21	Avoir	AV2502-00002
27/03/2025	78,43	Avoir	AV2503-00003
23/04/2025	291,72	Ordre de prélèvement	T250416

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV\\_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)